

**Effectif par session**

4 min. à 12 participants max.

**Recyclages**

Recyclage annuel préconisé

**Méthodes pédagogiques et évaluation :**

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

**Durée et lieu de formation :**

7 HEURES – 1 JOUR

Session en inter-entreprises.

Nous consulter

• Session en intra entreprise : la formation se déroule dans les locaux de l'entreprise. La date est à convenir à l'avance

**Moyens pédagogiques :**

Matériel informatique

: PC - Vidéoprojecteur -

Imprimante.

Matériel de démonstration

: Générateur de flamme

écologique - Couverture

anti-feu - extincteurs à eau -

extincteurs CO<sup>2</sup>..

**OBJECTIF**

- ◆ Former les salariés en leur enseignant l'utilisation du port de l'Appareil Respiratoire Isolant :
- Savoir s'équiper et se déplacer avec l'ARI
- Connaître les règles de sécurité
- Connaître les procédures à tenir en cas d'accident

**PUBLIC et Pré-requis**

- ◆ Aptitude médicale : l'utilisateur doit être reconnu apte par la médecine du travail au port et à l'utilisation de l'ARI. Le certificat est requis pour participer à la formation
- Etre agé d'au moins 18 ans
- Etre reconnu apte médicalement
- Port de lunettes impossible
- Barbe incompatible avec le port du masque

**PROGRAMME****JOURNEE 1 – 7h**

Matin 9h-12h30 - 13H30-17H

**◆ FORMATION THÉORIQUE**

Les atmosphères non respirables

Le matériel

L'opération, les règles de base

L'opération, la procédure opérationnelle

**◆ FORMATION PRATIQUE**

Composition de l'A.R.I

R.A.P.A.C.E

Test respiratoire (Flexion, port de charge .....)

Utilisation au port de l'A.R.I

Divers exercices